

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

Intersection	Approche	Période d'interdiction
Aéroport, route de l' / Montagne Est, avenue de la / Montagne Ouest, avenue de la	est	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	en tout temps
Colline, boulevard de la / Lepire, rue	nord	en tout temps
Faune, rue de la / Lapierre, avenue	nord	en tout temps
	sud	en tout temps
Ormière, boulevard de l' / Blain, rue	est	de 7 heures à 22 heures
	ouest	de 7 heures à 22 heures
Ormière, boulevard de l' / Johnny-Parent, boulevard	est	de 7 heures à 22 heures
Pie-XI Nord, boulevard / Affaires, avenue des / Eurêka, rue	ouest	en tout temps
Pie-XI Nord, boulevard / Illinois, rue d'	est	en tout temps
Pie-XI Nord, boulevard / Innovation, rue de l' / Accès privé	est	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Pie-XI Nord, boulevard / Montolieu, rue de	ouest	en tout temps
Pie-XI Nord, boulevard / Industrielle, avenue / Etna, rue de l'	est	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	de 7 heures à 22 heures
Pie-XI Sud, boulevard / Montagne Est, avenue de la	ouest	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Racine, rue / Hôpital, rue de l'	nord	de 7 heures à 22 heures
	sud	de 7 heures à 22 heures
Sainte-Geneviève, route / Cormoran, rue du / Accès privé	nord	de 7 heures à 22 heures
Sainte-Geneviève, route / Raymond-Daveluy, rue / Saint-Claude, boulevard	sud	en tout temps
Valcartier, boulevard / Étudiants, boulevard des	est	de 7 heures à 22 heures
	ouest	de 7 heures à 22 heures
Valcartier, boulevard / Golf, rue du	ouest	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi